



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
Section des services nationaux de
passation de marchés

L'Agence Parcs Canada
Salle du courrier
30 Victoria Street
Gatineau, Quebec, J8X 0B3

MODIFICATION #3

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods, services, and construction listed
herein and on any attached sheets at the price(s) set out
therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente aux annexes ci-
jointes, les biens, services et construction énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Salle du Courrier
30 rue Victoria
Gatineau, Québec, J8X 0B3

Form with multiple sections: Title-Sujet (Zone d'accueil nord du parc Urbain National de la Rouge), Date (25 mai 2018), Solicitation No. (5P201-18-0041/A), Client Ref. No., GETS Reference No. (PW-18-00827106), Solicitation Closes (14h00 on - le 2018-05-30), Time Zone (Fuseau horaire - (HA),heure avancée de l'est), F.O.B. - F.A.B., Plant-Usine, Destination, Other-Autre, Address Inquiries to (Ginette Aliaga at Ginette.Aliaga@pc.gc.ca), Telephone No. ((819) 420-4667), Fax No., Destination of Goods, Services, and Construction (Voir dans la présente), Vendor/Firm Name and Address, Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm, Name / Nom, Title / Titre, Signature, Date.



MODIFICATION DE SOLLICITATION #3

La présente modification comprend des questions et réponses à l'appel d'offre et des modifications au devis - section 01 74 21 et à l'appendice - formulaire de prix combinés. Veuillez consulter les documents ci-joints.

1. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1 : Pourriez-vous clarifier si la soumission devrait être faite par fax, courriel électronique ou par livraison de courriel (livraison en personne)?

R1: La soumission originale devrait être livrée à l'adresse ci-dessous. Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopieur conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (819)420-9626

L'Agence Parcs Canada
Salle du courrier
30 Victoria Street
Gatineau, Québec,
J8X 0B3

Q2 : À la suite de notre visite sur place, nous avons noté qu'il y a une restriction de charge sur le chemin Reesor et le chemin Elgin Mills. Voir la photo ci-jointe. Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de transporter une pleine charge de granulés ou de remblai. Les limites de charge s'appliquent tout au long de l'année. Veuillez préciser.

R2 : Les entrepreneurs doivent se renseigner sur les limites de charge et de temps qui s'appliquent au chemin Elgin Mills et au chemin Reesor. Les entrepreneurs doivent présenter une soumission pour le projet afin de répondre à toutes les restrictions applicables.

Q3 : Demande de renseignements sur les soumissions : cuves de rétention

Le projet exige un réservoir de rétention. Au lieu d'un réservoir coulé sur place, peut-on utiliser un réservoir préfabriqué comme indiqué dans la pièce jointe?

Demande de renseignements sur les soumissions : parement avec couvre-joints

Veuillez indiquer que le revêtement doit être préfini ou doit être peint sur place.



R3 : Cuves de rétention : Nous ne recommandons pas d’accepter cette substitution. Veuillez utiliser la conception du réservoir de rétention coulé sur place telle qu’elle figure dans les documents d’appel d’offres.

Parement avec couvre-joints : à peindre. Veuillez consulter le dessin A1 Types de murs extérieurs.

Q4 : Est-ce que tout le site est ensemencé?

R4 : Non, seulement les zones ayant été perturbées et ayant besoin d’être ensemencées avec un mélange de fleurs sauvages, tel qu’il est décrit dans les documents d’appel d’offres.

Q5 : S’il y a des souches à l’extérieur de la zone de travail, que faut-il faire?

R5 : Dans le cas où des souches se trouvent à l’extérieur de la zone de travail, elles peuvent être laissées sur place si elles ne présentent pas de danger ou coupées au niveau du sol dans le cas contraire.

Q6 : À quelle date doivent commencer les travaux?

R6 : Nous espérons commencer en juin, la date de début dépend du processus d’attribution du contrat.

Q7 : Quelle est la date limite?

R7 : La date limite est indiquée dans le dossier d’appel d’offres.

MODIFICATION APPORTÉE À L’ANNEXE A — FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

Veuillez noter que le formulaire de soumission de prix combinés a été révisé en ce qui concerne l’unité et la quantité de pierre de blindage (article B6). Voir le formulaire de la soumission de prix ci-joint.

De plus, nous avons ajouté un tableau du montant forfaitaire total pour inclure tous les travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires

B6	SP	PIERRE DE CARAPACE	42	mètre linéaire	0,00 \$
-----------	-----------	---------------------------	-----------	-----------------------	----------------



MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire fait référence aux travaux qui font l'objet d'une entente de montant forfaitaire.

- (a) Les travaux compris dans le montant forfaitaire correspondent à l'ensemble des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires.
- (b) Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'il est de leur responsabilité de tenir compte dans leur offre de tous les travaux décrits sur les dessins et dans les spécifications.

TOTAL DES MONTANTS FORFAITAIRES Hors taxes	_____ \$
--	----------

SPÉCIFICATIONS MODIFIÉES DANS LA SECTION 01 74 21 :

- **Spécifications modifiées dans la section 01 74 21 :** Vous trouverez ci-joint la section révisée.

La correction a été apportée à la sous-section 1.1.1

FIN DE SECTION.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.